Le gouvernement envisage d'instaurer le « vote anticipé » pour l'élection présidentielle de 2022. Selon un amendement déposé au Sénat, il s'agirait d'ouvrir le scrutin une semaine avant la date prévue : les électeurs pourraient se rendre dans certaines communes choisies par arrêté et exprimer leur choix par voie électronique grâce à une machine à voter. Cette initiative surgit alors que les élections régionales, prévues en juin, risquent de se dérouler sur fond de pandémie, alimentant les débats sur une extension des possibilités de vote par correspondance.

Sur la forme, le gouvernement paraît, comme dans bien d'autres domaines, se livrer à un concours d'improvisation. Sur le fond, l'extension du vote par correspondance doit être sérieusement encadrée afin d'éviter les fraudes et les manipulations. Idem pour le vote anticipé. Mais ce dernier soulève une question plus profonde et plus grave. Outre que l'exemple du cafouillage américain incite à la plus grande circonspection, comment admettre que les citoyens commencent à voter alors que la campagne n'est pas terminée ?

Une campagne électorale constitue un moment essentiel de la vie démocratique car elle ouvre le débat et l'échange des points de vue, permettant aux électeurs de se forger une opinion et de fixer leur choix.

Ouvrir le scrutin avant qu'elle n'ait atteint son terme rompt par ailleurs l'égalité entre les votants qui se déterminent dans des conditions différentes. Enfin, ces modifications du code électoral favorisent le recours aux très contestables machines à voter.

Contrairement à la procédure manuelle avec des bulletins imprimés que l'on peut recompter autant qu'on veut, il est par définition impossible de vérifier un vote électronique sauf à s'en remettre à la « science » des informaticiens et de ceux qui les emploient.

Alors que la démocratie française traverse une crise profonde, ce type de bricolage à quelques mois de l'échéance est inacceptable.

Anne-Cécile Robert

Bricolage et cafouillage sont-ils les 2 mamelles des élections ?

Écrit par Anne Cécile Robert					

Mots Clés : Elections démocratiques. Gouvernement du peuple par le peuple pour le peuple. Macron = Trump ?